



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article1013>

# Retrait du projet de décret sur l'évaluation des enseignants !

- Éducation -

RÉFORME DE L'ÉVALUATION DES ENSEIGNANTS



Date de mise en ligne : vendredi 2 décembre 2011

Mauvaise pioche !

---

L'École Émancipée

---

### Tract téléchargeable au format PDF en bas de l'article

Le gouvernement français comme l'ensemble des gouvernements d'Europe a décidé de faire payer la crise aux populations et aux salariés. Austérité, baisse des dépenses publiques et libéralisation offensive sont au programme.

Nous subissons cette politique dans l'Education depuis déjà une dizaine d'années mais la crise favorise les visées de ceux qui veulent détruire. Cette politique réunit la casse des métiers par une déstabilisation professionnelle par le biais d'une évaluation managériale et celle des statuts et des services publics aboutissant à une dégradation importante des conditions de travail et à une souffrance récurrente chez les personnels. Leur dernière offensive : le projet de décret sur l'évaluation des enseignants permettant de les reprendre en main par une hiérarchie de proximité et de les contraindre à appliquer les normes prescrites par le Ministère et de baisser les salaires.

Alors que le métier enseignant nécessite un travail collectif de conception et d'engagement dans les différentes tâches, que ce métier repose sur un statut qui protège les personnels de tout localisme clientéliste et qu'il ne peut s'effectuer sans une certaine liberté qui est fondamentale, le projet de décret propose trois nouveautés qui dégradent et surtout déstabilisent et fragilisent le métier :

- ▶ la notation ne se ferait plus que par un entretien individuel tous les trois ans avec le chef d'établissement ou l'IEN qui vérifierait notre adéquation,
- ▶ la promotion d'échelons (devenue la seule perspective d'augmentation de salaires en période de gel des salaires comme depuis 2010) serait rallongée de un an à partir du 4ème échelon aboutissant à un allongement des carrières et donc à une baisse du salaire réel immédiate pour tous en égalisant tout le monde par le bas,
- ▶ le chef d'établissement ou l'IEN pourrait accorder des réductions d'ancienneté de 5 mois ou 2 mois (en fait les anciens choix et grands choix en moins bien) à ceux dont il estime qu'ils le méritent. C'est l'application dans l'enseignement de la nouvelle évaluation des fonctionnaires qui a déjà montré sa nocivité pour les salariés.

Si nous laissons passer ce décret, l'école serait transformée par une mise au pas des enseignants qui serait évalués sur les tâches périphériques et visibles que leur métier comporte mais l'essentiel, la transmission de savoirs dans des dispositifs d'apprentissage devant élève, serait de fait minorée. Cela est inacceptable. Il ne s'agit pas de défendre une inspection souvent inadaptée elle même et traumatisante pour les collègues mais de refuser une aggravation de notre situation.

Parce que nous ne voulons pas être aux ordres de nos chefs ET que nous refusons le « diviser pour régner » Parce que nous voulons continuer de réfléchir et d'agir dans notre métier et pas seulement exécuter Parce que nous refusons l'individualisation et la mise en concurrence avec toutes les tensions qu'elles créent et les conséquences contre-productives pour notre métier Parce que le métier enseignant réclame du collectif et de la solidarité pour répondre aux défis posés par l'apprentissage pour tous et toutes Parce que nous voulons une réflexion collective sur notre métier et nos pratiques, permettant une évaluation déconnectée de la carrière, qui serait la même pour tous sur la base du grand choix Parce que l'école n'est pas une entreprise et qu'il nous faut empêcher une évolution managériale de notre métier Parce que nous ne voulons pas de la casse du service public

## **NON A LA BAISSSE DES SALAIRES NON A LA CAPORALISATION**

**NON A L'ECOLE LIBERALE**

**TOUTES ET TOUS EN GREVE LE JEUDI 15  
DECEMBRE**